

# IMPLICATION DE BPIFRANCE DANS LES PLANS DE SOUTIEN ET DE RELANCE



PRESENTATION POLE DERBI 30 MARS 2021



## Les plans de relance de Bpifrance



**Plan Climat**



**Plan Tourisme**



**Plan Touch**



**Plan French FAB**

**Le Bois**  
bpi**france**  
2019-2024

**Continuum Bois**



## Programme de soutien à la modernisation - pour compte de tiers

- Plan TERRITOIRES D'INDUSTRIES
- Plan AERO
- Plan AUTO
- Plan de SOUTIEN AUX SECTEURS CRITIQUES



**PLAN DE  
RELANCE**

## Plan pour les entreprises fragilisées par la crise

- PGE
- FRPME
- Prêt participatif FDES & Prêt Bonifié et AR (Opérations pour compte de tiers)

**Des fonds de garantie renforcés et pérennisés**



**Plan Relance Export**



## LE PLAN CLIMAT

### PILIER 1

**Accélérer  
la transition**  
des entreprises  
avec des solutions financières  
et d'accompagnement

.....

### PILIER 2

**Accompagner  
le développement  
des ENR**  
et contribuer à la croissance  
de champions internationaux

.....

### PILIER 3

**Financer et accompagner  
massivement l'innovation**  
dans les « greentechs »

#### **Une offre de financement**

Dont le Prêt Vert ADEME, le Prêt Economie d'Energie, Le prêt Méthanisation à la ferme, le Prêt Méthanisation Injection et les aides à l'innovation

#### **Une offre pour renforcer ses fonds propres**

Une gamme de fonds propres adaptées aux tailles des entreprises et de leurs projets : Fonds Ecotech , Fonds Energie Environnement, Fonds Bois Eco-Matériaux, Fonds projets Industriels (SPI), Fonds de la PME à la GE, et le Fonds de Fonds Greentech/TEE

#### **Une offre accompagnement**

Avec le Diag Eco-flux, le VTE vert, l'accélérateur TEE, l'accélérateur décarbonation, le climatomètre, la communauté du Coq Vert...

# Le financement de l'Innovation

Pour favoriser la réussite des projets

Aider les jeunes entreprises innovantes:

Bourse French Tech

CREATION D'ENTREPRISE

Aider les entreprises qui mènent des projets d'innovation comportant des travaux de recherche:

PI R&D  
Avance récupérable

FINANCER LA R&D

Financer le développement d'innovation à fort contenu technologique:

BFTE

Aide au développement Deep Tech

French Tech Seed

FINANCER LA DEEP TECH

RENFORCER SES FONDS PROPRES

Accompagner les levées de fonds:

Prêts d'Amorçage FEI  
Prêt d'Amorçage Investissement FEI

- Prise de participation par des fonds directs et partenaires
- Qualification « Entreprise Innovante » pour l'accès aux FCPI

... et vous préparer eu mieux.

- Pitch & Win (s'entraîner à pitcher devant des investisseurs ou des clients)

FINANCER SON DEVELOPPEMENT

Accélérer le lancement industriel et commercial :

Prêt Innovation FEI

et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire :

- Garantie de prêt bancaire

Apporter nos conseils :

- Diagnostic Design (intégrer une démarche design)
- Diagnostic Data / Intelligence artificielle (identifier de nouveaux axes de croissance et de compétitivité par les Datas)
- Diagnostic Europe (identifier les financements mobilisables auprès de la Commission européenne)

Les différents soutiens financiers proposés par nos équipes sont apportés sous forme de subvention, d'avance récupérable, de prêt à taux zéro, de prêt sans garantie, de prise de participation et de garantie sur intervention bancaire en fonction du risque et de l'avancement du projet.

# FINANCER ET ACCOMPAGNER MASSIVEMENT L'INNOVATION

## FOCUS DEEPTECH



TECHNOLOGIE  
ISSUE D'UN LABORATOIRE DE RECHERCHE (PUBLIC/PRIVÉ)  
ET/OU  
S'APPUYANT SUR UNE ÉQUIPE  
EN LIEN FORT AVEC LE MONDE SCIENTIFIQUE

GO-TO-MARKET  
LONG/COMPLEXE DONC  
PROBABLEMENT CAPITALISTIQUE

DES VERROUS TECHNOLOGIQUES  
DIFFICILES À LEVER POUR LES  
REPRODUIRE

AVANTAGE FORTEMENT DIFFÉRENCIATEUR  
PAR RAPPORT À LA CONCURRENCE

BFTE : STARTUP < 1 AN;

- Subvention De 90k€; Taille Des Projets : 130k€

ADD : PME/ETI;

- Aide SUB/AR : de 500k€ à 2m€ ; Montant min Du Projet : 1,2m€

# Le **Financement** renforce son offre autour des enjeux de climat et de transition



## Le Prêt Vert



### Financer la TEE des entreprises

- PME et ETI
- 50K€ à 5 000 K€, selon les types de projets
- 2 à 10 ans // 2 ans de différé max
- Partenariat 1 pour 1

## Le Prêt Méthanisation



### Financer les projets de Méthanisation à la ferme et Injection

- PME et SPV
- 100K€ à 1 000 K€, selon les types de projet
- 3 à 12 ans // 2 ans de différé max, selon les types de projet
- Partenariat 1 pour 2 ou 3, selon les types de projet

## Le PEE



### Financer les équipements éligibles aux CEE

- PME
- 10K€ à 500 K€
- 3 à 7 ans // 2 ans de différé max
- Partenariat 1 pour 1



# Le Prêt Vert **ADEME** : fiche produit



## POURQUOI ?

Développé en partenariat avec l'**ADEME**, ce Prêt Vert a pour objectif **d'encourager les TPE et les PME à engager des projets de transition écologique et énergétique faisant suite à une aide de l'ADEME ou à un Diag Eco Flux** et visant à :

- optimiser les procédés, ou améliorer la performance (énergie, eau, matière,) afin de mieux maîtriser ou de diminuer les impacts sur l'environnement ;
- investir dans la mobilité « zéro carbone » des personnes et des marchandises
- innover pour mettre sur le marché des produits ou des services protecteurs de l'environnement ou favorisant la réduction de la consommation d'énergie, la limitation d'émission de gaz à effets de serre (en ce compris la dédieselisation) ;
- produire des énergies nouvelles

L'assiette du Prêt est composée par des investissements immatériels, des investissements matériels à faible valeur de gage, l'augmentation du BFR générée par le projet

## QUOI ?

- **Montant** : de 10 000 € à 1 000 000 €

Le montant du prêt est au plus égal au montant des fonds propres et quasi-fonds propres de l'entreprise.

- **Durée** : de 2 à 10 ans, avec un différé d'amortissement en capital de 2 ans maximum
- **Taux** : fixe préférentiel grâce à une aide de l'ADEME
- **Partenariat financier** : 1 pour 1, réalisé depuis moins de 6 mois
- **Retenue de garantie** : 5%
- **Frais de dossier** : 0.40% min. du montant du Prêt
- **Assurance Emprunteur obligatoire**



# L'ACCOMPAGNEMENT – Focus Conseil – Diag Eco-Flux (1/2)

## Un programme premium pour réaliser des économies durables et optimiser vos flux



Diag Eco-Flux propose un **accompagnement personnalisé** pour **réaliser des économies durables**, en réduisant les consommations d'Énergie, Matière, Eau et production de Déchets

### POURQUOI ?

Le Diag Eco-Flux s'adresse aux dirigeants qui souhaitent **réaliser des économies** et **engager leur entreprise dans une relance économique respectueuse de l'environnement**. Ce programme s'inscrit dans le **Plan Climat** lancé par Bpifrance

### COMMENT ?

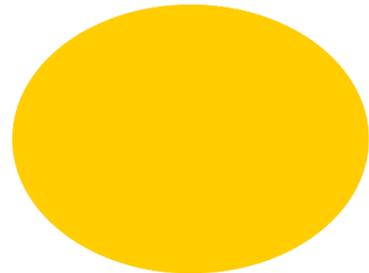
Bpifrance met à disposition des sites, l'expertise de bureaux d'étude spécialisées en optimisation de flux.

**Ce réseau d'experts conseil est sélectionné, formé et outillé par Bpifrance avec l'appui de l'ADEME.** Composé d'intervenants reconnus pour leur expertise dans le domaine de la réduction des coûts énergie, matières, déchets et eau, **l'accompagnement se fait sur 12 mois.**

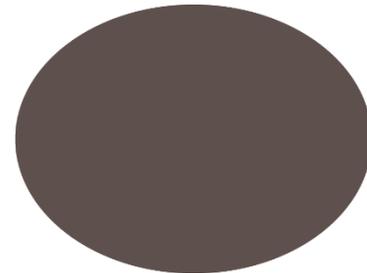
### POUR QUI ?

- Dirigeantes et dirigeants de PME, ETI ou Grands Groupes français
- Avec **un ou plusieurs sites** (usine, restaurant, commerce alimentaire, ...) qui comptent **entre 20 et 250 salariés\***,
- **Sur le territoire français et/ou dans les DROM-COM**
- Possibilité de faire jusqu'à 5 Diag Eco-Flux par groupe
- Exclusions : entreprises en « difficultés » selon définition Européenne.

\*Possibilité d'avoir un Diag Eco-Flux pour les sites de plus de 250 salariés, sous réserve de vérification de la faisabilité par le bureau d'études



**SERVIR  
L'AVENIR**



# PLAN DE RELANCE - Appels à projets ouverts

## Plan de relance : Soutien aux investissements de modernisation de la filière AERONAUTIQUE et AUTOMOBILE

AAP relancé en 2021 dans le cadre du plan de relance, afin de soutenir la reprise et la compétitivité de la filière aéronautique

### Projets attendus :

- diversification ou investissement dans de nouvelles activités
- modernisation industrielle des sites de production ;
- transformation numérique (industrie du futur) ;
- amélioration de la performance environnementale des procédés de production, notamment leur contribution à l'économie circulaire.

**Assiette à partir de 200k€**

**Clôture : 1<sup>er</sup> Juin 2021**

**Relèves : 31 mars à 12h (AAP3), 1<sup>er</sup> juin à 12h (AAP4)**

## Plan de relance : Soutien aux investissements de l'Industrie du nucléaire

AAP lancé dans le cadre du plan de relance, destiné aux entreprises dans le secteur du nucléaire

### Projets attendus :

- diversification ou investissement dans de nouvelles activités
- modernisation industrielle des sites de production ;
- transformation numérique (industrie du futur) ;
- amélioration de la performance environnementale des procédés de production, notamment leur contribution à l'économie circulaire.
- projets d'innovation visant à développer les solutions d' « Usine du futur ».

**Assiette à partir de 200k€**

**Clôture : 1<sup>er</sup> Juin 2021**

**Relèves : 31 mars à 12h (AAP2), 1<sup>er</sup> juin à 12h (AAP3)**

## Plan de relance : Soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de notre économie

AAP destiné aux entreprises des secteurs critiques (santé ; agroalimentaire ; électronique ; intrants essentiels de l'industrie (métaux et alliages, matières premières industrielles, produits intermédiaires, produits chimiques) ; télécommunications 5G )\*

### Projets attendus :

- projets d'investissement,
- de (re)localisation ou de renforcement d'unités de production dans les filières et chaînes de valeur stratégiques française, avec comme objectif la diminution du degré de dépendance vis-à-vis de fournisseurs hors France et Europe.

**Assiette à partir de 1M€**

**Clôture : 1<sup>er</sup> Juin 2021**

**Relèves : 31 mars à 12h (AAP3), 1<sup>er</sup> juin à 12h (AAP4)**